

AIRTEL GABON

Société Anonyme

BP 23 899

Libreville

République Gabonaise

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS ANNUELS
(ARTICLE 715 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU
DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE)
Exercice clos le 31 décembre 2019**

W

Document Confidentiel

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. Au Gabon, Deloitte Touche Tohmatsu est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

© 2020 Deloitte au Gabon - Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

AIRTEL GABON

Société Anonyme

BP 23 899

Libreville

République Gabonaise

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS ANNUELS
(ARTICLE 715 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES
COMMERCIALES ET DU GIE)
Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'attention du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Nous vous présentons notre rapport établi conformément aux dispositions de l'article 715 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA, destiné à informer votre Conseil d'Administration des résultats des contrôles que nous avons effectués sur les états financiers annuels de la Société AIRTEL Gabon S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ci- après annexés.

Le Conseil d'Administration a la responsabilité d'arrêter les états financiers annuels de la société. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

I. PROJET D'ETATS FINANCIERS ANNUELS

Le projet d'états financiers annuels au 31 décembre 2019, tel que soumis à votre examen, fait ressortir les principaux agrégats ci-dessous (en millions de FCFA) :

	<u>31 décembre 2019</u>	<u>31 décembre 2018</u>
Total du bilan	75 929	84 181
Total des capitaux propres (*)	(49 155)	(49 663)
Résultat net (Bénéfice)	509	12 133
Total du chiffre d'affaires	74 212	76 576

(*) y compris le résultat net de l'exercice

Document Confidentiel

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. Au Gabon, Deloitte Touche Tohmatsu est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Ces états financiers ont été préparés et présentés selon les règles et méthodes comptables du SYSCOHADA révisé, applicable depuis le 1er janvier 2018 et sur la base des éléments disponibles à la date de l'arrêté des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

II. ETENDUE DE NOS TRAVAUX

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux dispositions du règlement 001/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 relatif à l'harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à évaluer leur présentation d'ensemble.

Nous avons ainsi :

- Pris connaissance des changements intervenus au cours de l'exercice concernant l'activité, l'organisation générale, le cadre juridique et l'environnement économique et financier de la société ;
- Procédé à une appréciation du contrôle interne dans le but d'identifier les risques potentiels d'anomalies dans les états financiers, d'une part, et de déterminer le calendrier et l'étendue des travaux à effectuer sur lesdits états financiers, d'autre part. Cette appréciation par nos soins du contrôle interne ne met donc pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler ;
- Procédé à une demande d'informations et/ou de confirmation directe de soldes auprès de tiers en relation avec la société, à savoir les banques, les fournisseurs, les avocats, les compagnies d'assurance, ... ;
- Effectué une revue informatique dans le but d'apprécier l'environnement informatique global de la société, d'une part, et de tester le correct fonctionnement des applications intervenant dans le processus d'établissement des états financiers, d'autre part ;
- Exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'anomalies dans chaque compte et groupe de comptes ;
- Procédé à une revue des événements postérieurs à la date de clôture et de la traduction de leur incidence éventuelle dans les comptes de la société.

Par ailleurs, nous avons vérifié qu'il n'existe pas de situation de nature à affecter notre indépendance ni celle de nos collaborateurs et associés dans l'accomplissement de notre mandat, en application des normes professionnelles d'audit applicables.

III. POINTS EN SUSPENS

A la date du présent rapport, les diligences et les informations nécessaires à la mise en œuvre des procédures d'audit ci-dessous sont toujours en cours de réalisation et d'obtention.

3.1 Plan de remédiation lié aux capitaux propres négatifs

Les états financiers annuels de votre société présentent (i) des capitaux propres négatifs depuis plusieurs exercices pour s'élever à -FCFA 49.155 millions au 31 décembre 2019 (cf § V ci-dessous). Nous sommes en attente d'un plan de remédiation présenté par la Direction Générale de votre

société ou par l'Actionnaire majoritaire (augmentation de capital, lettre de confort, etc.) dans l'hypothèse de la demande par tout tiers intéressé de la dissolution anticipée de la société en application des dispositions de l'article 667 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés – AUDES (cf §5 ci-dessous). En effet dans cette hypothèse, les états financiers ne devraient plus être arrêtés sous l'hypothèse de continuité d'exploitation et les actifs et passifs devraient être réévalués.

Ce point fera l'objet d'un suivi par nos soins jusqu'à la date d'émission de notre rapport d'audit à l'Assemblée Générale, ce point constituant à la date du présent rapport une limitation à nos travaux d'audit.

IV. RESULTATS DE NOS TRAVAUX D'AUDIT

4.1 Résultats de nos travaux d'audit sur les états financiers annuels

Nous n'avons pas identifié d'anomalies significatives non corrigées qui auraient pu nous conduire à formuler une ou plusieurs réserves sur les états financiers annuels de votre société au 31 décembre 2019. Toutefois, nous devons attirer votre attention sur les notes ci-après reprises en annexes des Etats Financiers Annuels :

- Note 2bis-D.1 : relative au contrôle fiscal (en-cours) couvrant les exercices 2017 et 2018.
- Note 2bis-D.2 : relative à l'impact du dénouement au courant de l'exercice 2019 du contrôle de l'ARCEP dont les pénalités avaient été suspendus à fin 2018 ;
- Note 2bis-D.3 : relative à l'impact de la signature d'un contrat de partage de revenu avec la société Airtel Money S.A. « Cross charge – Churn Reduction Revenue » ;

3.2. Résultats de nos travaux d'audit sur les procédures et le contrôle interne

L'évaluation du fonctionnement du contrôle interne a consisté à examiner l'application des procédures mises en place par la société afin d'assurer une information financière de qualité. Cette évaluation a été effectuée dans le but de déterminer l'étendue de nos contrôles sur les comptes. Elle ne met donc pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler.

Nous avons relevé les faiblesses ci-dessous à soumettre l'attention du conseil d'administration :

- **Passage de la balance ASI (IFRS) à la balance Syscohada révisé**

Le logiciel de comptabilité d'Airtel Gabon ne permet pas d'éditer directement la balance générale SYSCOHADA révisé. Elle est établie manuellement en partant de la balance générale ASI préparée pour les besoins de la consolidation du groupe.

Nous vous recommandons fortement la mise en place d'une procédure documentée permettant d'établir les états financiers SYCOHADA révisé avec l'aide d'un tableau de passage des normes IFRS aux normes SYSCOHADA de telle sorte à s'assurer de l'exhaustivité des retraitements entre les deux référentiels et éviter des erreurs de regroupements des comptes.

Cette procédure devrait notamment faire ressortir à l'avance la liste des retraitements à prendre en compte pour faciliter le travail de préparation et de contrôle des états financiers.

V. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables au Gabon, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous devons attirer votre attention sur les points suivants :

- **Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social**

Votre société détient des capitaux propres négatifs depuis la clôture de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2017 ayant décidé (avec un retard d'une année) la poursuite des activités sociales dans sa première résolution, votre société disposait, conformément à l'article 665 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'un délai maximal de deux exercices courant à partir de l'exercice 2017 pour reconstituer ses capitaux propres au moins à hauteur de la moitié du capital social, soit au plus tard le 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres de la société demeurent négatifs de -FCFA 49 155 millions (contre -FCFA 49 663 millions à fin 2018).

Cette situation fait peser un risque de continuité d'exploitation à votre société en application de l'article 667 de l'Acte Uniforme OHADA précité, qui prévoit qu'à défaut de la prise de décision de l'Assemblée Générale ou de la non-reconstitution des capitaux propres comme rappelé supra, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société.

Ces points seront repris dans la partie des vérifications spécifiques de notre rapport d'audit sur les états financiers objet du présent arrêté.

- **Convention réglementée non approuvée par le Conseil d'Administration**

Au cours de l'exercice 2019, votre société a signé un contrat avec Airtel Money S.A., portant sur le de partage de revenu : « Cross charge – Churn Reduction Revenue », compte tenu du maintien/accroissement de la base d'abonnés « GSM », grâce aux services fournis par Airtel Money S.A. contribuant à l'allongement de la durée des contrats clients.

Au 31 décembre 2019, ce contrat entrant dans le champ d'application des conventions réglementées, et ayant entraîné la reconnaissance d'une charge d'un montant total de FCFA 6 430 millions dans les comptes de Airtel Gabon S.A., n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration, ni d'une approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires, conformément à l'article 440 de l'acte Uniforme OHADA portant sur le droit des sociétés commerciales et du GIE.

L'approbation de cette convention devra être régularisée par la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions et formes prévues par la loi.

Les modalités de cette convention seront reprises dans notre rapport spécial sur les conventions réglementées, destiné à l'Assemblée Générale devant statuer sur les états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Enfin, s'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19 ayant potentiellement des impacts à la fois sur les comptes objet du présent arrêté et l'évolution prévisible de la société courant 2020, une information appropriée devra être incluse, d'une part, dans le rapport de gestion tel que prévu par l'article 138 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés OHADA et, d'autre part, dans les notes annexes aux états financiers.

En conséquence, les conclusions de nos diligences et vérifications spécifiques prévues par la Loi concernant les documents énoncés ci-dessus, seront formulées dans notre rapport d'audit destiné à l'Assemblée Générale devant statuer sur les états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

VI. CONCLUSION ET PROJET D'OPINION

Au stade actuel de nos travaux, si les états financiers annuels 2019 tels qu'ils sont présentés par la Direction Générale sont arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 30/03/2020, et si le suivi du point en suspens rappelé au § III ci-dessus n'implique pas d'incidence significative, postérieurement à la date dudit Conseil d'Administration sur les états financiers, nous formulerons une opinion favorable sans réserve dans notre rapport d'audit destiné à l'Assemblée Générale devant statuer sur lesdits états financiers.

Conformément à la loi, il vous appartient de prendre acte du présent rapport relatif à notre audit du projet d'états financiers annuels de la société AIRTEL GABON S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels que présentés par la Direction Générale de votre société.

Fait à Libreville, le 30/03/2020

Le Commissaire aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

Deloitte Touche Tohmatsu

Tél : (241) 01 77 21 42 / 43 - 01 74 41 93

Fax : (241) 01 74 61 82 - B.P. 4860 Libreville

NF. 793742 T

RCOM / 2001B001172

Yves-Parfait NGUEMA

Associé – Expert-Comptable agréé CEMAC

Ce rapport a été établi à l'attention exclusive et confidentielle des Administrateurs dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : AIRTEL GABON S.A
 Adresse: BP 9259 LIBREVILLE

Exercice clos le

31/12/2019

Durée (en mois)

12

Réf.	ACTIF	Note	31/12/2019			31/12/2018
			Brut	Amortissements / Provisions	Net	Net
AD	Immobilisations incorporelles	3	37 776 946 833	25 689 758 039	12 087 188 794	10 901 590 656
AE	Frais de développement et de prospection			-	-	
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		37 776 946 833	25 689 758 039	12 087 188 794	10 901 590 656
AG	Fonds commercial et droit au bail			-	-	
AH	Autres immobilisations incorporelles			-	-	
AI	Immobilisations corporelles	3	272 158 607 525	227 283 404 653	44 875 202 872	50 573 543 200
AJ	Terrains (1) (1)dont Placement en Net		1 280 688 414	-	1 280 688 414	1 281 502 081
AK	Bâtiments (1)dont Placement en Net			-	-	
AL	Aménagements, agencements et installations		2 934 676 356	2 924 274 534	10 401 821	4 697 369
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		267 394 371 282	223 810 258 660	43 584 112 621	49 274 883 234
AN	Matériel de transport		548 871 473	548 871 458	15	879 595
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3		-	-	11 580 921
AQ	Immobilisations financières	4	2 047 880 360	75 342 570	1 972 537 790	1 561 465 300
AR	Titres de participation		9 990 000	-	9 990 000	9 990 000
AS	Autres immobilisations financières		2 037 890 360	75 342 570	1 962 547 790	1 551 475 300
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		311 983 434 717	253 048 505 262	58 934 929 456	63 036 599 156
BA	Actif circulant H.A.O.	5		-	-	
BB	Stocks et Encours	6	173 348 529	173 348 529	-	
BG	Créances et emplois assimilés		25 996 780 625	11 409 429 449	14 587 351 176	17 348 456 667
BH	Fournisseurs, avances versées	17	1 262 206 359	2 726 419	1 259 479 940	1 008 985 009
BI	Clients	7	17 755 096 667	11 406 703 030	6 348 393 637	5 215 355 170
BJ	Autres créances	8	6 979 477 599	-	6 979 477 599	11 124 116 488
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		26 170 129 154	11 582 777 978	14 587 351 176	17 348 456 667
BQ	Titres de placement	9		-	-	-
BR	Valeurs à encaisser	10		-	-	-
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	2 270 227 018	-	2 270 227 018	3 753 356 830
BT	TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)		2 270 227 018	-	2 270 227 018	3 753 356 830
BU	Ecart de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	12	136 912 717	-	136 912 717	43 031 995
BZ	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		340 560 703 606	264 631 283 240	75 929 420 366	84 181 444 648

BILAN – PASSIF

Désignation de l'entreprise : AIRTEL GABON S.A

Adresse: 9259 LIBREVILLE

Numéro ----- Exercice clos 31/12/2019

Durée (en mois)

12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Note	31/12/2019	31/12/2018
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES			
CA	Capital	13	6 000 000 000	6 000 000 000
CB	Apporteurs capital non appelé	13	-	
CD	Primes liées au capital social	14	-	
CE	Écarts de réévaluation	3e	-	
CF	Réserves indisponibles	14	1 268 947 350	1 268 947 350
CG	Réserves libres	14	1 110 129 274	1 110 129 274
CH	Report à nouveau + ou –	14	-58 043 055 928	-70 176 928 642
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte –)		508 623 774	12 133 872 717
CL	Subventions d'investissement	15	-	
CM	Provisions réglementées	15	-	
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-49 155 355 529	-49 663 979 301
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	49 367 040 639	68 878 872 945
DB	Dettes de location acquisition	16	-	
DC	Provisions pour risques et charges	16	2 596 588 664	4 447 897 074
DD	TOTAL DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES (II)		51 963 629 302	73 326 770 019
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)		2 808 273 773	23 662 790 718
DH	Dettes circulantes H.A.O. et ressources assimilées	5	-	
DI	Clients, avances reçues	7	2 440 686 421	612 603 369
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	29 663 008 128	27 009 166 058
DK	Dettes fiscales et sociales	18	4 035 447 060	4 529 188 879
DM	Autres dettes	19	12 419 255 380	12 365 183 086
DN	Provisions pour risques à court terme	19	136 912 717	43 031 996
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)		48 695 309 706	44 559 173 388
DQ	Banques, crédits d'escompte	20	-	-
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	24 022 495 264	13 217 618 469
DT	TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)		24 022 495 264	13 217 618 469
DV	Écarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)	12	403 341 624	2 741 862 073
DZ	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		75 929 420 366	84 181 444 648

Désignation de l'entreprise :

AIRTEL GABON S.A

Exercice clos le

31/12/2019

Adresse B.P.

9259 LIBREVILLE

Numéro d'identification

779 028 M

Durée (en mois)

12

COMPTE DE RESULTAT						
Réf.	Rubriques				31/12/2019	31/12/2018
TA	Ventes de marchandises	A +	21		18 440 587	28 868 650
RA	Achats de marchandises	-	22	-	15 520 544	60 104 580
RB	Variation de stocks de marchandises	(- ou +)	6	-	40 208 191	93 620 960
XA	MARGE COMMERCIALE (SOMME TA à RB)				- 37 288 149	- 124 856 890
TB	Vente de produits fabriqués	B +	21		-	
TC	Travaux, services vendus	C +	21		74 035 431 324	76 546 990 546
TD	Produits accessoires	D +	21		157 839 040	16 864
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				74 211 710 950	76 575 876 060
TE	Production stockée (ou déstockage)	(- ou +)	6		-	
TF	Production immobilisée		21		-	
TG	Subventions d'exploitation		21		-	
TH	Autres produits	+	21		1 355 590 658	220 957 694
TI	Transfert de charges d'exploitation	+	12		-	
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	22		-	
RD	Variation de stocks de matières premières et fourniture: (- ou +)		6		-	
RE	Autres achats	-	22	-	1 115 887 201	1 200 366 821
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	(- ou +)	6		-	
RG	Transports	-	23	-	51 754 603	287 063 568
RH	Services extérieurs	-	24	-	37 632 622 157	33 644 446 112
RI	Impôts et taxes	-	25	-	11 466 472 196	6 410 945 245
RJ	Autres charges	-	26	-	2 071 775 025	520 682 664
XC	VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB) + (somme TE à RJ)				23 173 061 691	34 579 603 804
RK	Charges de personnel(1)	-	27	-	9 575 350 201	9 497 810 767
XD	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)		28		13 597 711 490	25 081 793 037
TJ	Reprise d'amortissements, provisions et dépréciations	+	28		819 664 437	
RL	Dotations aux amortissements et aux provisions	-	3C&28	-	11 230 318 252	13 098 993 170
XE	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)				3 187 057 674	11 982 799 867
TK	Revenus financiers et assimilés	+	29		1 384 214 016	2 021 676 028
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	+	28		-	
TM	Transferts de charges financières	+	12		-	
RM	Frais financiers et charges assimilées	-	29	-	3 181 615 487	1 065 883 726
RN	Dotations aux provisions et dépréciations financières	-	3C&28	-	136 912 717	38 960 691
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)				- 1 934 314 188	916 831 611
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)				1 252 743 486	12 899 631 478
TN	Produit des cessions d'immobilisations	+	3D		-	
TO	Autres produits HAO	+	30		-	
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D	-	2 002 602	
RP	Autres Charges H.A.O.	-	30		-	
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)				- 2 002 602	-
RQ	Participation des travailleurs	-	30		-	
RS	Impôts sur le résultat	-		-	742 117 110	765 758 761
XI	RESULTAT NET (XG + XH + RQ + RS)				508 623 774	12 133 872 717

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

Désignation de l'entreprise	AIRTEL GABON S.A	Exercice clos le	31/12/2019
Adresse	9259 LIBREVILLE	Durée (en mois)	12
Numéro d'identification	779 028 M		

TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE					
Réf.	LIBELLES	Lignes	Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-	9 464 261 639	-6 252 020 889
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)			11 056 190 307	22 563 907 488
FB	Actif circulant HAO	-			
FC	Variation de stocks	-			
FD	Variation des créances	-		2 667 224 769	527 944 343
FE	Variation du passif circulant	+		1 767 293 835	3 691 640 430
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE) :			4 434 518 604	3 163 696 087
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)	B		15 490 708 910	25 727 603 575
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements				
FF	Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	-	12 841 615	-12 902 485
FG	Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-	-	7 865 301 039	-13 334 776 148
FH	Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	-	409 672 512	
FI	Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	+			202 202 221
FJ	Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	+		20 930 730	
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	C		-8 266 884 435	-13 145 476 412
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres				
FK	Augmentations de capital par apports nouveaux	+			
FL	Subventions d'investissements reçues	+			
FM	Prélèvements sur le capital	-			
FN	Dividendes versés	-			
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D			
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers				
FO	Emprunts	+		42 555 789 464	10 416 943 160
FP	Autres dettes financières	+			
FQ	Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-	-	62 067 620 546	26 211 311 073
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FO à FQ)	E		-19 511 831 082	-15 794 367 913
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F		- 19 511 831 082	- 15 794 367 913
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B+C+F)	G		- 12 288 006 607	- 3 212 240 750
	Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A)	H		- 21 752 268 246	- 9 464 261 639
ZH	Contrôle : Trésorerie actif N- Trésorerie passif N			- 21 752 268 246	